



" Rien à déclarer ?

...Si, mon identité !..."

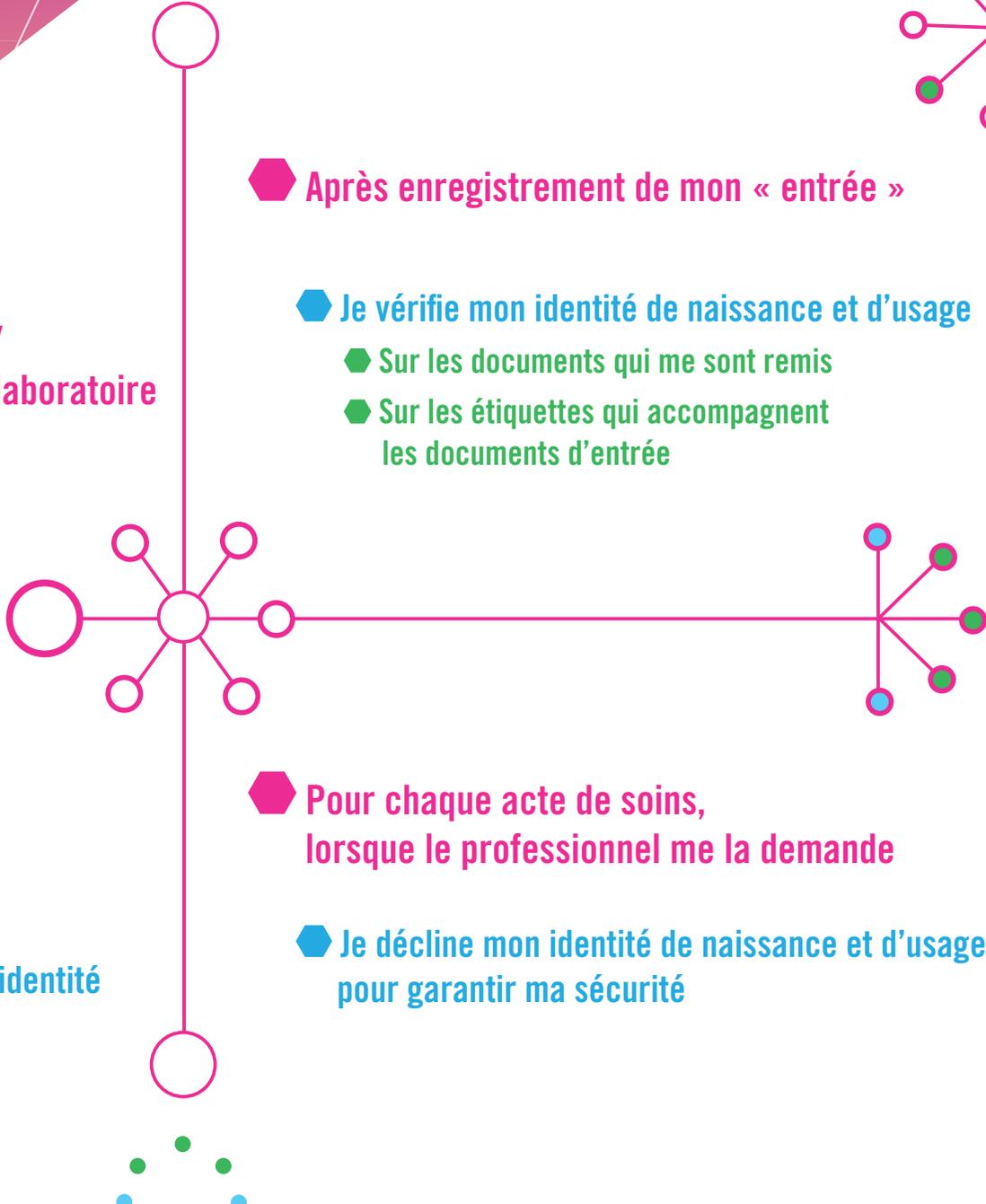
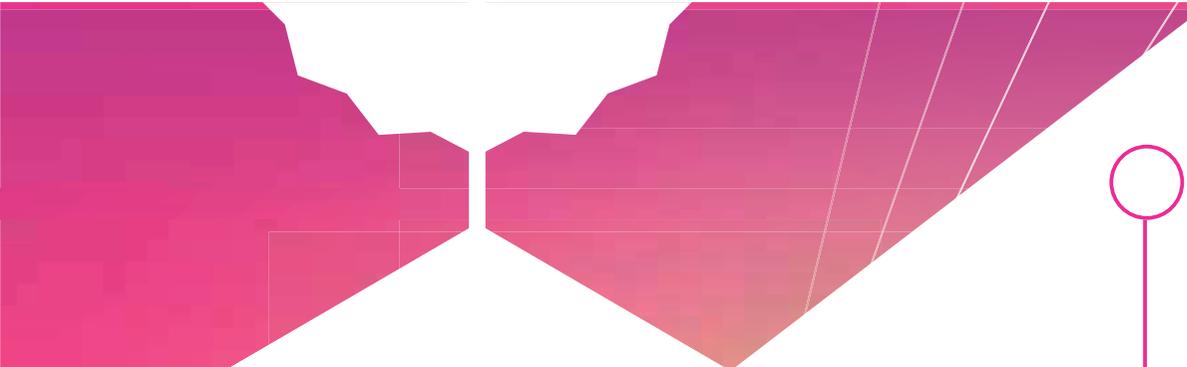
Pour éviter les erreurs de transfusion, de médicaments, de chirurgie, d'examen, d'analyse, ...
je donne correctement mon identité.

Mon identité de naissance est la seule qui soit sans risque !
Elle ne change JAMAIS tout au long de ma vie.

Ma participation est essentielle pour des soins plus sûrs - www.sante.gouv.fr/ssp

patients
semaine de la sécurité des patients





Après enregistrement de mon « entrée »

**Au bureau des entrées / à l'accueil des urgences /
à l'accueil des consultations / à la maternité / au laboratoire**

Je donne mon identité de naissance

- Nom de famille = nom de naissance
- Prénoms (de naissance, dans l'ordre de l'état civil)
- Date de naissance

Je donne aussi mon nom d'usage

- Par exemple, nom marital

Je la confirme en présentant un document officiel d'identité

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Titre de séjour

Après enregistrement de mon « entrée »

Je vérifie mon identité de naissance et d'usage

- Sur les documents qui me sont remis
- Sur les étiquettes qui accompagnent les documents d'entrée

**Pour chaque acte de soins,
lorsque le professionnel me la demande**

**Je décline mon identité de naissance et d'usage
pour garantir ma sécurité**